Cap-aux-Diamants

La revue d'histoire du Québec

CAP:AUX:DIAMANTS

L'île d'Orléans

Mythe ou monument?

Luc Noppen

Volume 5, Number 1, Spring 1989

L'île d'Orléans : un écrin à découvrir

URI: https://id.erudit.org/iderudit/7453ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print) 1923-0923 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Noppen, L. (1989). L'île d'Orléans : mythe ou monument? *Cap-aux-Diamants*, 5(1), 23–26.

Tous droits réservés © Les Éditions Cap-aux-Diamants inc., 1989

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



L'ÎLE D'ORLÉANS MYTHE OU MONUMENT?

par Luc Noppen*

ai découvert l'île d'Orléans par un beau matin d'août 1964. Dans le paquebot qui avait quitté Le Havre une semaine plus tôt, tous les passagers s'étaient regroupés sur le pont dès le lever. Là, un professeur de Sherbrooke entreprit de nous expliquer que cette île était – pour le Québec ou le Canada, je ne me souviens plus – le début de toutes choses. Au fil des ans j'ai appris à mieux connaître cette île, ses églises, ses maisons. Aussi est-ce sans grande surprise que j'ai accueilli en 1970 la décision du ministère des Affaires culturelles de classer l'île d'Orléans comme arrondissement historique.

Incarner la mémoire

Au sens de la loi, l'île est alors devenue un «monument». Pour certains, il s'agit là d'un objet qui incarne la mémoire en donnant une forme matérielle à l'histoire; pour d'autres, le monument est plutôt le témoin muet que l'historien s'affaire à charger de significations. De tels monuments, qu'il s'agisse d'objets, de bâtiments, de sites ou de paysages, confèrent aux choses une dimension culturelle, une densité historique; ils constituent des repères qui marquent le temps dans l'espace, des lieux d'ancrage de la mémoire collective.

Mais une loi ne fait guère plus que consacrer un monument. Le temps se charge de créer cette mémoire collective qui cherche à s'attacher des objets, à les faire témoigner. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, il n'existe pas de monuments en soi, des témoins spontanés. Tous les monuments historiques - on dit les biens culturels depuis la loi de 1972 - ont en quelque sorte été fabriqués de toute pièce. Une des caractéristiques de ce processus de création de monuments consiste à s'appuver sur une pratique «savante» fondée sur l'écrit. Le monument naît d'abord du regard d'un visiteur; il n'apparaît qu'après une première reconnaissance venue de l'extérieur. En somme, il s'agit de la représentation d'une idée, d'un concept, par un objet souvent banal ou familier pour ceux qui le voisinent quotidiennement. Au plus possède-t-il une valeur d'usage, alors que le monument fait appel à la symbolique.

Si le monument existe du seul fait de cette construction savante, il demeure l'apanage d'une élite. Le façonnement d'une mémoire collective suppose que l'opinion publique reconnaisse ces monuments. Cette reconnaissance devient impérative lorsque l'échelle du monument couvre une aire géographique considérable. C'est le cas notamment des arrondissements historiques ou des centre-villes anciens. En même temps, l'échelle de tels monuments suggère qu'ils soient habités; dès lors, même s'ils sont créés et consacrés par le regard extérieur, ils vivent également de l'intérieur. Cette vie peut être réduite à un rôle de figuration (Williamsburg, Louisbourg) ou tenter de s'approprier le monument, ce qui ne se fait pas sans heurts.



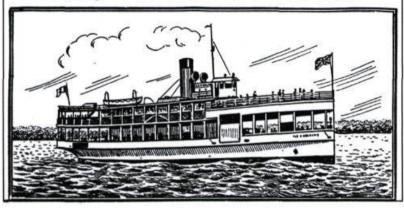
Un statut obsolète

Un observateur attentif s'aperçoit bien vite que le statut d'arrondissement historique de l'île d'Orléans est aujourd'hui obsolète; à cause de l'urbanisation rapide, elle ressemble davantage à une banlieue de Québec qu'à un monument. C'est donc dire que le processus de construction du monument a échoué, soit parce que l'objet à

Agriculture et religion, deux thématiques qui symbolisent les valeurs traditionnelles incarnées par l'île. (Inventaire des Biens culturels).

consacrer n'était pas assez cohérent ou homogène, soit parce qu'il n'était pas assez évocateur ou tout simplement parce que le discours historique qui devait lui prêter vie était inadapté. En fait, on se retrouve aujourd'hui devant une réalité – l'île Vraie – qui est inconciliable avec l'image assumée par la mémoire collective. Bref, si le monument n'existe pas, le mythe subsiste.

Pèlerinage "Au berceau de la Nouvelle-France"



À la fin des années 1920, le vapeur «L'île d'Orléans» assure six randonnées quotidiennes au premier berceau de la civilisation française en Amérique. (J.-Camille Pouliot. Qué-

bec et L'île d'Orléans.

1927).

Création du mythe

Le mythe est une représentation idéalisée d'un passé, une image simplifiée ou illusoire que des groupes élaborent pour ensuite lui faire jouer un rôle important dans l'évaluation de leur société.

En tant que lieu significatif, l'île d'Orléans n'existe guère avant le milieu du XIXe siècle. Les rares textes qui l'évoquent sont plutôt sommaires et descriptifs. À partir de 1860, les auteurs entreprennent de charger l'île d'Orléans d'un ensemble de significations. Le «texte primitif», oeuvre de Noël Hill Bowen, date de 1860; il s'intitule An Historical Sketch of the Isle d'Orleans. Très représentatif des ouvrages de l'ère romantique où le pittoresque est à l'honneur, ce livre montre l'île comme un lieu imprégné d'histoire, un paradis agricole où survivent les traditions et les coutumes françaises. L'auteur invite ses concitoyens de Québec à l'envahir pour en faire un lieu de villégiature; à son avis l'île d'Orléans devrait être à Québec ce que Staten Island est à New York.

En 1861, dans son Voyage autour de l'île d'Orléans, Hubert Larue reprend les thèmes abordés par Bowen, dans un texte français qui veut corriger certaines inexatitudes. L'auteur réfute l'affirmation de Bowen selon laquelle on retrouve des sorciers sur l'île. Quelques années plus tard, Louis-Philippe Turcotte se définit comme le premier historien de l'île; en 1867, il publie son Histoire de l'île d'Orléans. Plusieurs publications suivent: L'île d'Orléans en 1895, de

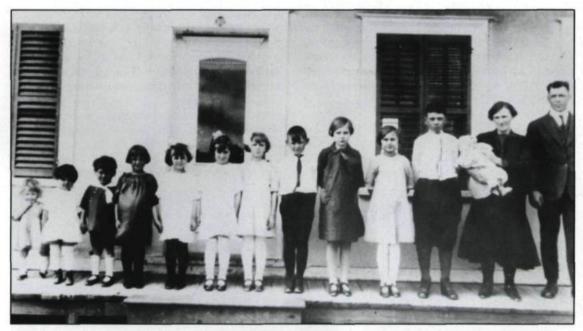
l'abbé Louis-Édouard Bois, L'île d'Orléans et Glanures historiques et familiales, de J.-Camille Pouliot, en 1927. Pour clore le cycle, paraît la même année un album de la Commission des monuments historiques et, en 1935, un numéro spécial du Journal de l'Agriculture consacré à l'île d'Orléans.

Les origines

L'analyse de ce corpus permet d'identifier les principaux thèmes développés autour de l'île mythique. On retrouve tout d'abord ceux qui ont trait à la géographie des lieux. Tous les auteurs évoquent le thème du «paradis» en citant abondamment les textes du XVIe siècle. Jacques Cartier l'appelle «l'île de Bacchus» et André Thevet signale que les indiens apportaient à ses hommes «plus de fruits et de poisson qu'ils ne pouvaient en manger». L'insularité des lieux permet aussi d'évoquer le milieu clos et protégé: les Hurons y sont à l'abri des Iroquois, les Français s'y protègent d'abord des Amérindiens, puis des Anglais, enfin de l'Amérique du Nord. L'environnement marin devient omniprésent et sert de clef d'explication. Ainsi, les maisons de villégiature de la terrasse de Saint-Jean et de Saint-Laurent deviennent des maisons de pilotes et de capitaines et les habitants de l'île sont présentés comme des constructeurs de navires. La charpente des toitures de leurs maisons ne ressemblent-elle pas à une coque de bateau renversée?

Le thème de la terre d'origine abonde dans ces écrits. L'île est unanimement consacrée comme étant un enclos français: ses habitants «viennent de Normandie, du Poitou et du Perche»; ce sont «les béritiers du système seigneurial». Rapidement identifiée comme le berceau de la francophonie, puisqu'en 1667 on y dénombre 525 habitants alors que Québec n'en compte que 448, l'île est considéré comme «la pépinière de la colonie». Bowen suggère aux anglophones de s'y installer, l'abbé Bois réplique que «la superficie de l'île ne peut suffire à sa population». Le juge Pouliot va plus loin en évoquant la pureté de la race des habitants qui serait le fait d'une judicieuse sélection.

La vocation agricole de l'île d'Orléans est aussi l'un des thèmes dominants du mythe. Le paradis agricole décrit par les textes anciens ne revèle sa vraie dimension qu'après 1860. Si l'on en croit ces textes, à l'île d'Orléans, il suffit de se pencher pour cueillir les récoltes. «grenier de Québec», elle alimente tous les marchés de la ville; on y retrouve les meilleures terres de la province et la paix agricole y règne. Bien sûr, ses habitants sont pauvres mais «la pauvreté grandit l'âme» ou encore «l'éveil agricole enrichit l'bomme». «Faibles, sobres et industrieux», remarque l'abbé Bois, les habitants de l'île grâce à leurs habitudes d'économie, vivent sinon dans l'aisance au moins dans



La famille De Montigny à Saint-Pierre vers 1925. (Photo Edgar Gariépy, collection Bibliothèque municipale de Mont-

une heureuse médiocrité sur des propriétés d'une étendue assez limitée.

Cette île mythique devient rapidement le microcosme qui incarne en quelque sorte l'ensemble de cette province catholique, traditionnelle et rurale. Pour Bowen et Bois les habitants de l'île «ont conservé les moeurs et les coutumes que leur ont transmises leurs ancêtres». Pierre-Georges Roy n'hésite pas un instant à transposer les coutumes du Québec à l'île d'Orléans. Ainsi, le texte des Mémoires de Nicolas-G. Boisseau intitulé «La maison de l'habitant d'autrefois» devient dans l'ouvrage de Pierre-Georges Roy publié en 1928, «la maison de l'habitant de l'île d'Orléans d'autrefois». Puisque le Québec tout entier se révèle à l'île d'Orléans, l'ensemble des observations faites sur le Ouébec s'applique au microcosme. Rien d'étonnant donc à ce que l'île devienne le révélateur de la société traditionnelle.

L'architecture idéalisée

Le dernier des thèmes du mythe se rapporte à l'architecture. En publiant l'île d'Orléans de Pierre-Georges Roy en 1928, la Commission des monuments et sites historiques poursuit le travail d'éducation amorcé plus tôt par la publication des albums Les Vieilles églises de la Province de Québec et Vieux manoirs, vieilles maisons. L'île d'Orléans est dès lors reconnue comme le recueil des plus anciennes églises et maisons du Québec même si, en soi, le livre de Pierre-Georges Roy ne traite ni des églises, ni des maisons; l'éditeur parsème l'ouvrage de photographies et de gravures pour représenter les objets choisis en raison de leur apparente qualité d'âge.

Sur l'élan donné par les précurseurs, Gérard Morisset va consacrer l'île d'Orléans comme «inspi-



ratrice des artistes» en 1935. Après lui les Marius Barbeau, Ramsay Traquair, Michel Lessard et bien d'autres reprendront les mêmes thèmes. Un phénomène qui explique la persistance des problématiques du début de notre siècle jusque vers le milieu de la décennie 1970 en ethnologie, histoire de l'art et histoire de l'architecture.

La clé du nationalisme

Après l'avoir interprété de façon aussi large, il devenait superflu de poser l'île d'Orléans comme un champ potentiel de connaissances. Il apparut très rapidement que des études ponctuelles entameraient sérieusement le mythe qui doit sa survie au nationalisme né dans le creuset de l'idéologie ruraliste de la décennie 1930. Comment expliquer que cette île, berceau du Québec par l'émigration de ses enfants, soit aujourd'hui le lieu où les démographes observent l'un des plus faibles taux de natalité dans l'histoire? Sur un

À compter de la décennie 1930, le mythe de la vocation agricole se propage entre autres par la diffusion d'une imagerie pittoresque. (Carte postale, collection Yves Beauregard).

autre plan, comment expliquer que ces maisons qu'on date volontiers du XVIIe siècle ont échappé aux dégâts importants causés par la guerre de la Conquête? Mieux: comment concilier ces nombreuses attributions au XVIIe siècle et cet inventaire de 1725 qui ne signale que deux maisons en pierre à l'île d'Orléans à cette époque?

Au delà des textes, le mythe de l'île d'Orléans s'est diffusé par une abondante iconographie. On a fait d'Horatio Walker le «peintre de l'île d'Orléans» parce que ses oeuvres illustrent des Québec. Dans ce cadre, les quelques monuments anciens disparaissent dans la masse de constructions nouvelles et les sites dits historiques se lotissent graduellement. Sans la loi de zonage agricole promulguée en 1978, l'île d'Orléans serait devenue en quelques années «une ville nouvelle» à l'exemple de Laval. La prise de conscience de ce phénomène amène le ministère des Affaires culturelles à réorienter son action au milieu de la décennie 1970. Dans la foulée du mouvement écologique, les études sur l'île d'Orléans se tournent vers l'identification des



Louis-Philippe Turcotte (1867), le juge Joseph-Camille Pouliot (1927), Pierre-Georges Roy (1928-1930), trois auteurs qui façonnent une certaine image de l'île. (Archives nationales du

usages traditionnels; rares sont toutefois les toiles qui font explicitement référence à l'île. D'autres peindront ou photographieront cette terre promise, mais on constate que leur vision est orientée. Dès le début de notre siècle le mythe affecte déjà la façon de voir l'île.

Ultime étape

Le classement de l'île d'Orléans comme arrondissement arrive donc au terme de cette construction du mythe. De 1970 jusqu'à 1980, le ministre des Affaires culturelles commande plusieurs études en vue d'établir la qualité et les movens de conserver cet arrondissement historique. On constate alors, comme le signale fort bien Alexis Ségal dans une thèse déposée à l'Université Laval en 1980, que «l'île d'Orléans est un espace idéologique qui représente des valeurs d'authenticité québécoise et de retour à la nature paysanne [et que] ce phénomène est particulièrement vécu par les non-résidents». Pour les résidents, l'île d'Orléans est un lieu de vie qui doit pouvoir se développer, se moderniser. En même temps, la fascination qu'exerce le lieu incite bon nombre de nouveaux venus à s'y installer. Ainsi, l'île, dont 80 pour cent de la population appartient au monde rural en 1935, change de vocation. En 1971, seulement le tiers de sa population tire sa subsistance de la terre. En fait, le territoire s'est peu à peu intégré à celui de la grande banlieue de

qualités du milieu naturel qu'il convient de préserver. On songe depuis à protéger la forêt boréale, les battures et les perspectives, véritables fenêtres sur l'environnement. Pour les gestionnaires d'aujourd'hui, l'île d'Orléans constitue un territoire en développement formé de multiples zones où se côtoient monuments, secteurs d'habitation, espaces agricoles protégés, paysages naturels. D'où l'idée de déclasser l'arrondissement actuel relève du mythe pour plutôt classer ou reconnaître des édifices, des noyaux anciens, des ensembles homogènes, des sites naturels, autant d'éléments plus directement liés à la définition du «monument» qui consacre l'objet-témoin.

Le mythe a pourtant la vie dure. Même si, au fil des ans, le «berceau de la francophonie» s'est déplacé vers la place Royale à Québec et qu'on a découvert que l'agriculture est une importante source de pollution, l'île d'Orléans reste solidement amarrée dans notre imaginaire collectif. Que l'île vraie ressemble guère à l'image qu'on s'en fait importe peu puisque Félix Leclerc a requalifié le mythe en termes poétiques. Cette consécration garantit sa survie pour un temps encore. On n'a pas fini de faire «le tour de l'île»... •

^{*}Professeur d'histoire de l'architecture, Université Laval